

## LA TECHNIQUE DU BUDGET PROVISOIRE DANS GFC

Conformément à la circulaire n°88-079 du 28 mars 1988 portant organisation économique et financière des EPLE et en application de l'article L1612-1 du CGCT, applicable aux EPLE, jusqu'à ce que le budget soit exécutoire, l'ordonnateur est en droit, **dès le 1er janvier de l'exercice**, de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, de liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

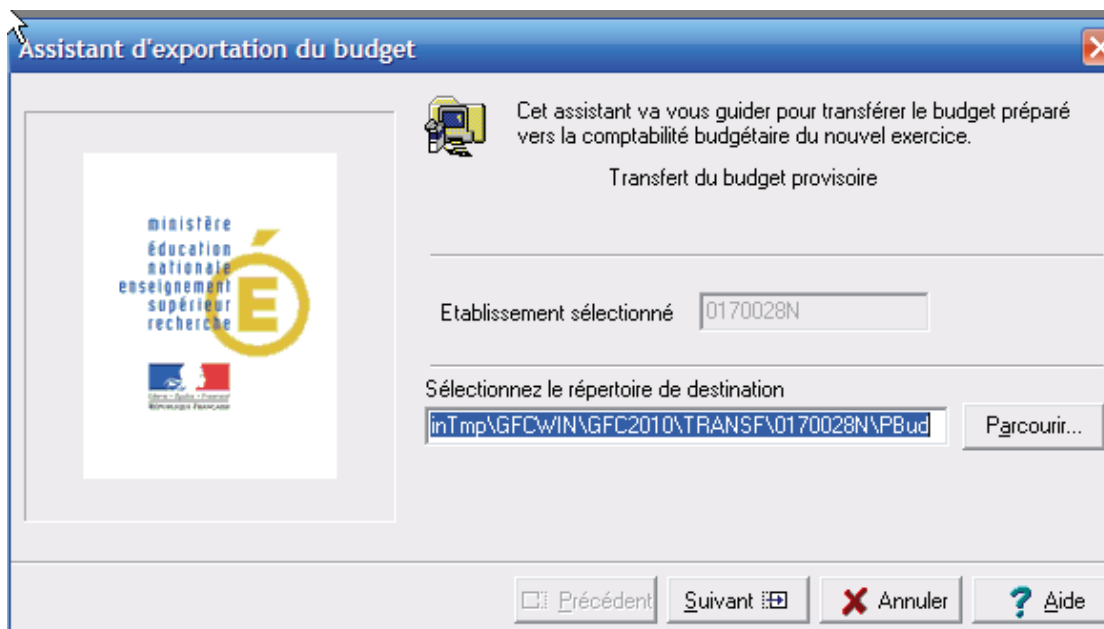
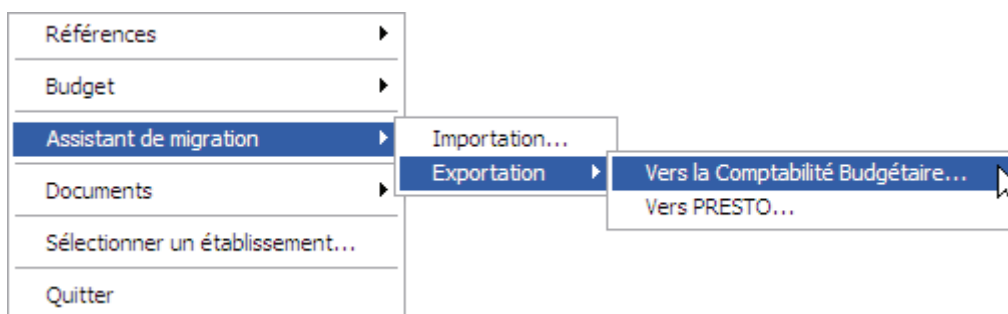
L'outil GFC permet de mettre en pratique ces dispositions législatives et réglementaires :

### L'exportation du budget :

#### Les autorités de contrôle n'ont, par exemple pas encore fait connaître leur décision sur le budget qui leur a été soumis :

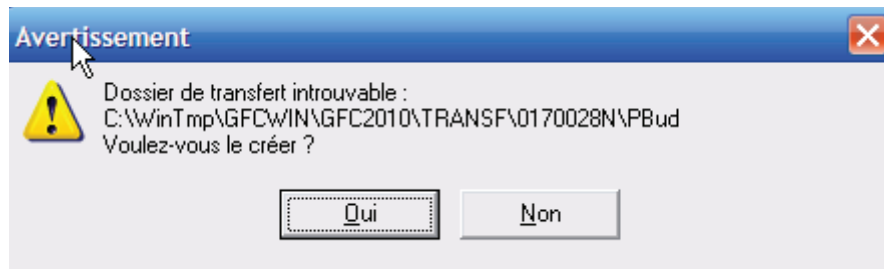
L'exportation est possible en l'absence du résultat des autorités de contrôle. Dans cette éventualité, le transfert concerne un **Budget Provisoire**, c'est-à-dire en attente de décision de ces autorités.

- Lancer le menu **Préparation Budgétaire - Assistant migration - Exportation ...**

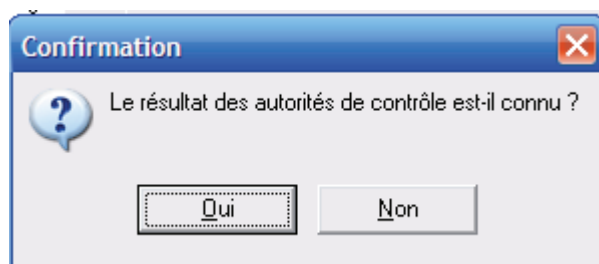


Pour le répertoire de destination, sauf cas particuliers, vous devez valider le chemin proposé.

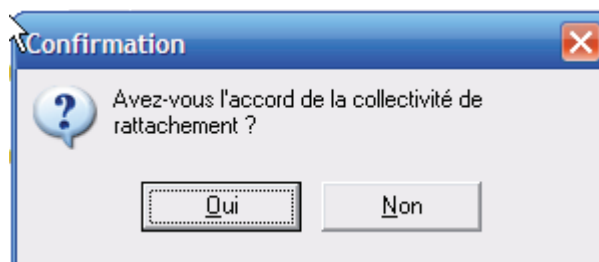
A la première exportation, il vous sera demandé de créer ce répertoire :



.Cliquez sur OUI



➤ Répondre **Non** et poursuivre la transaction

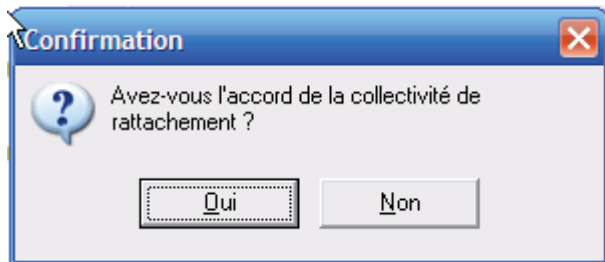


➤ Répondre **Non**



Puis cliquez sur « Terminer »

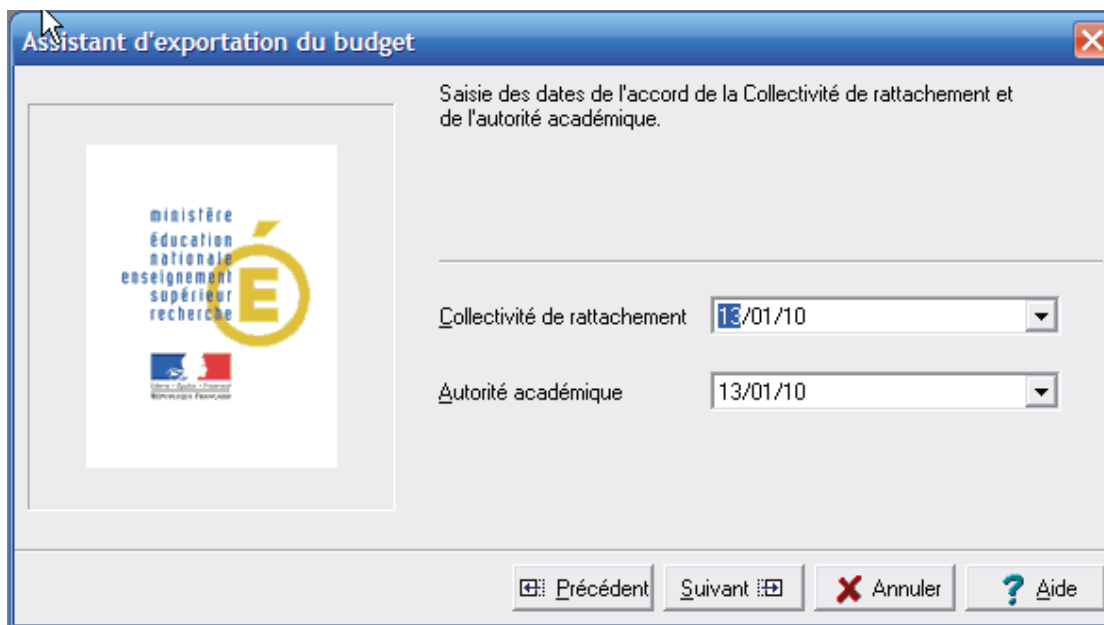
➤ **Répondre OUI**, à la question ci-dessous, signifie :



Une réponse positive permet de saisir les dates de l'accord de la Collectivité de rattachement et de l'autorité académique.

**Cette saisie est proposée lors du transfert du budget provisoire.**

**Suite à la saisie des dates d'accord, les opérations en capital de l'exercice en cours utilisées lors de l'exportation du budget provisoire sont celles du budget initial avec les DBM.**



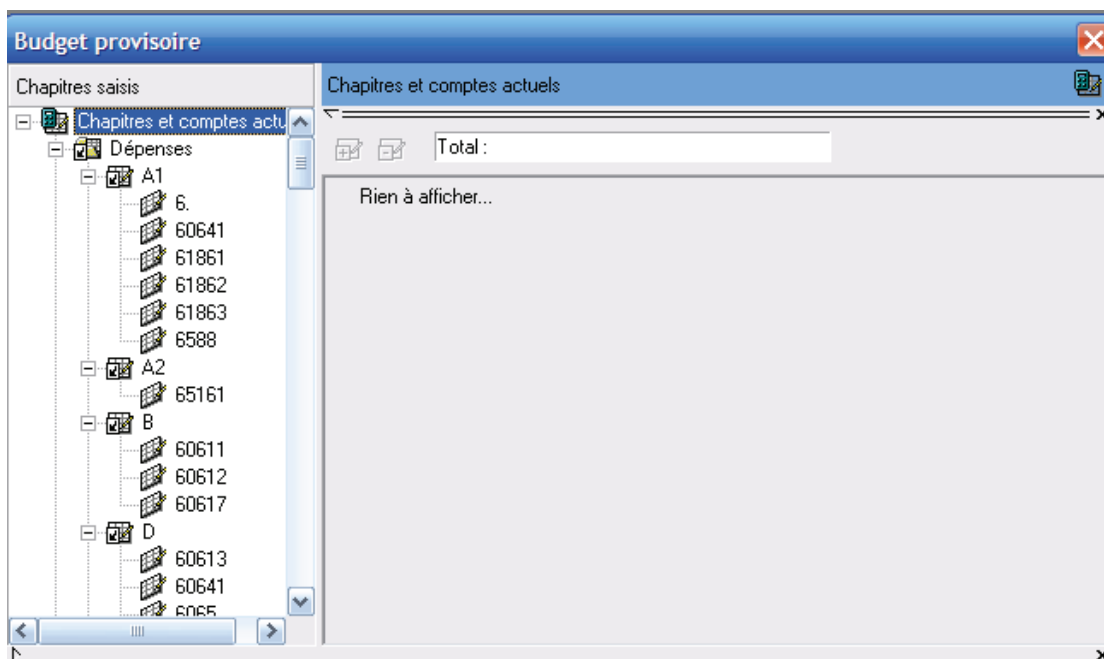


Cliquez sur « terminer »

L'écran ci-dessous permet de procéder aux modifications des lignes budgétaires du budget provisoire qui va être transféré dans le respect des crédits.

Cet écran se décompose en 2 parties :

La partie gauche affiche les chapitres et les comptes. Seuls les chapitres et comptes présents dans l'exercice en cours (2009) et/ou dans le budget en préparation (2010) sont affichés.

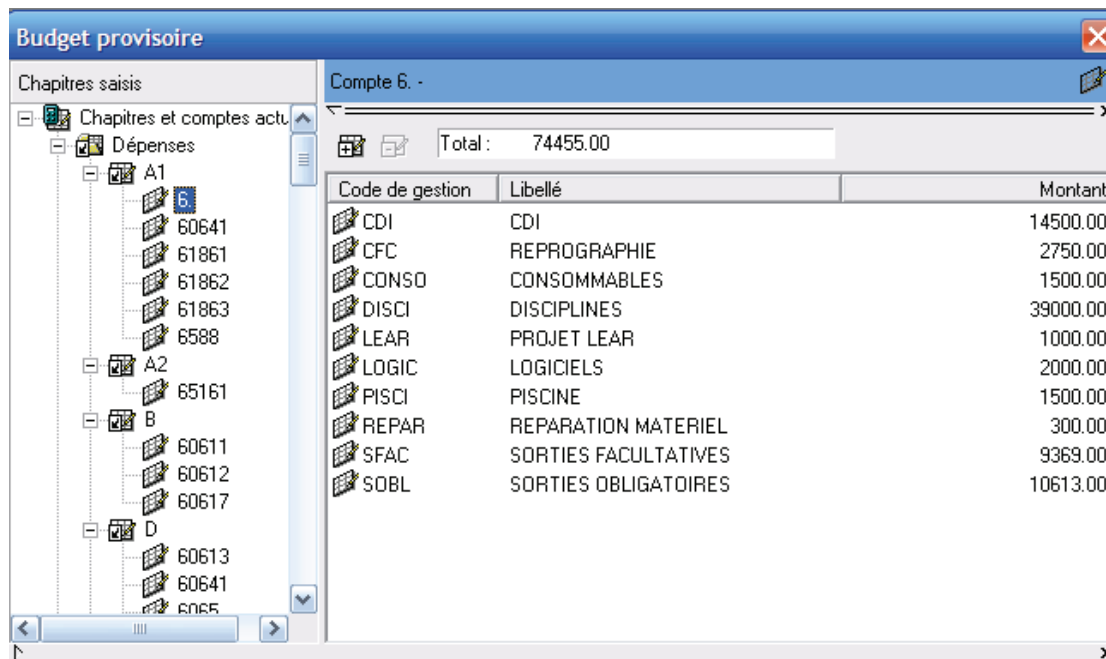


La partie droite affiche plusieurs informations. Dès que l'on est positionné sur un compte (compte en surbrillance dans la partie gauche de l'écran), s'affichent les informations suivantes : le libellé du compte, un Total correspondant au montant le moins élevé entre celui de l'exercice en préparation (2010) et celui de l'exercice en cours (2009)

La règle appliquée est celle dite du « moins disant ». Comparaison est faite par chapitre et compte entre les informations du budget de l'exercice en cours (budget avec DBM validées et exécutoires) et les données saisies

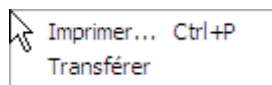
**FICHE TECHNIQUE**

pour l'exercice en préparation dans la Préparation budgétaire. Sont alors restituées pour chaque ligne, les sommes les moins élevées issues de cette comparaison.



Code de gestion	Libellé	Montant
CDI	CDI	14500.00
CFC	REPROGRAPHIE	2750.00
CONSO	CONSOMMABLES	1500.00
DISCI	DISCIPLINES	39000.00
LEAR	PROJET LEAR	1000.00
LOGIC	LOGICIELS	2000.00
PISCI	PISCINE	1500.00
REPAR	REPARATION MATERIEL	300.00
SFAC	SORTIES FACULTATIVES	9369.00
SOBL	SORTIES OBLIGATOIRES	10613.00

- Se positionner sur la ligne « Chapitres et comptes actuels », et après un clic droit vous pouvez **imprimer** ou **initiez le transfert**.



Le document imprimé se présente ainsi :

## FICHE TECHNIQUE

Académie de POITIERS		Etablissement		Page n° 1		
Exercice 2010						
<u>Préparation du budget 2010</u>						
Ouvertures de crédits le 13/01/10						
Chapitre	Compte	Imputation	Exercice en préparation		Exercice en cours	
			Niveau global	Niveau détail	Niveau global	Niveau détail
A1		Activ. éduc. oédao. (RE GEN)	122 037.00		132 350.00	
	6.	Diverses dépenses	82 532.00		74 455.00	
		CDI CDI		14 500.00		0.00
		CFC REPROGRAPHIE		2 750.00		0.00
		CONSO CONSOMMABLES		1 500.00		5 500.00
		DEPLA DEPLACEMENT PERSONNELS		0.00		500.00
		DISCI DISCIPLINES		39 000.00		42 000.00
		LEAR PROJET LEAR		1 000.00		0.00
		LOGIC LOGICIELS		2 000.00		4 000.00
		PISCI PISCINE		1 500.00		0.00
		REPAR REPARATION MATERIEL		300.00		500.00
		RESER RESERVES		0.00		8 400.00
		SFAC SORTIES FACULTATIVES		9 369.00		5 450.00
		SOBL SORTIES OBLIGATOIRES		10 613.00		8 105.00
	60641	Fournitures admin. générales	0.00		2 000.00	
		CDI CDI		0.00		2 000.00
	61861	Biblio: abonnements	0.00		5 000.00	
		ABONN ABONNEMENT		0.00		5 000.00
	61862	Biblio: ouvrages	0.00		4 500.00	
		OUVR OUVRAGES		0.00		4 500.00
	61863	Biblio: ouvrages électroniques	0.00		2 500.00	
		OUVEL OUVRAGE ELECTRONIQUES		0.00		2 500.00

Il peut vous servir de document de travail afin de suivre les propositions faites lors du lancement du transfert.

➤ Cliquez sur « Transférer »

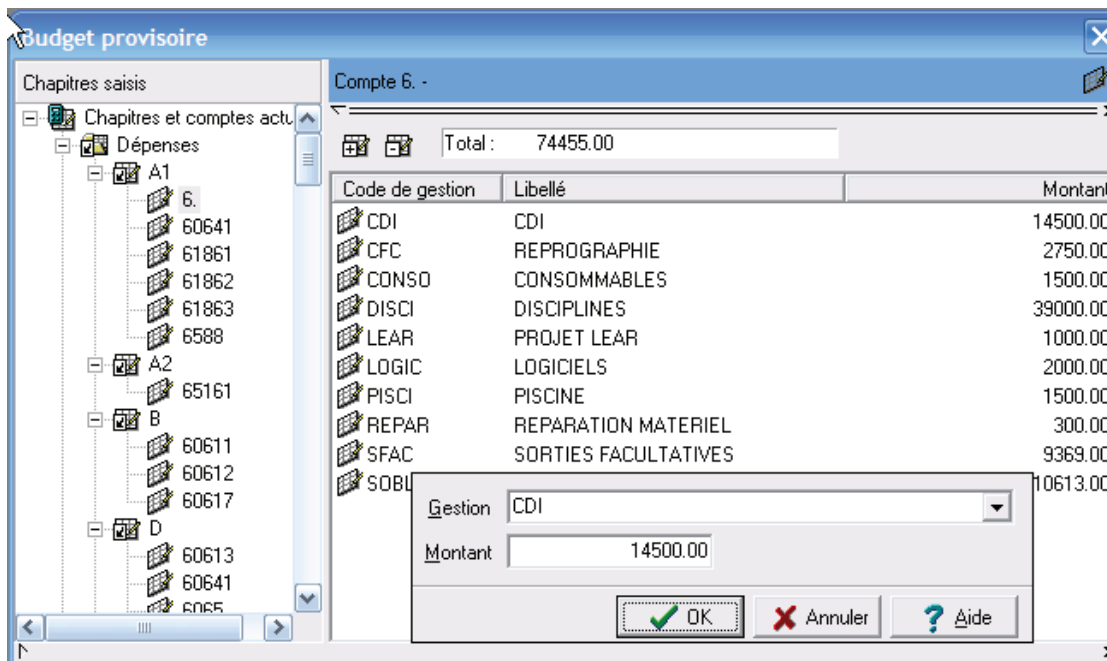
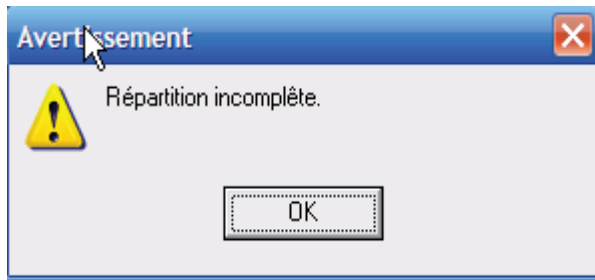
L'application s'arrête sur chaque compte PCG qu'il faut modifier. Ainsi dans l'écran ci-dessous, l'application s'est arrêté sur le chapitre A1 et le compte 6. Dans la partie droite de l'écran, le total soit dans l'exemple « 74 455.00 » représente le montant ouvert au 6. de ce même chapitre pour l'exercice en cours, soit 2009.

Les lignes de code de gestion apparaissant dans le menu sont celles de l'exercice en préparation (2010). Le total de ces lignes= 82 532.00.

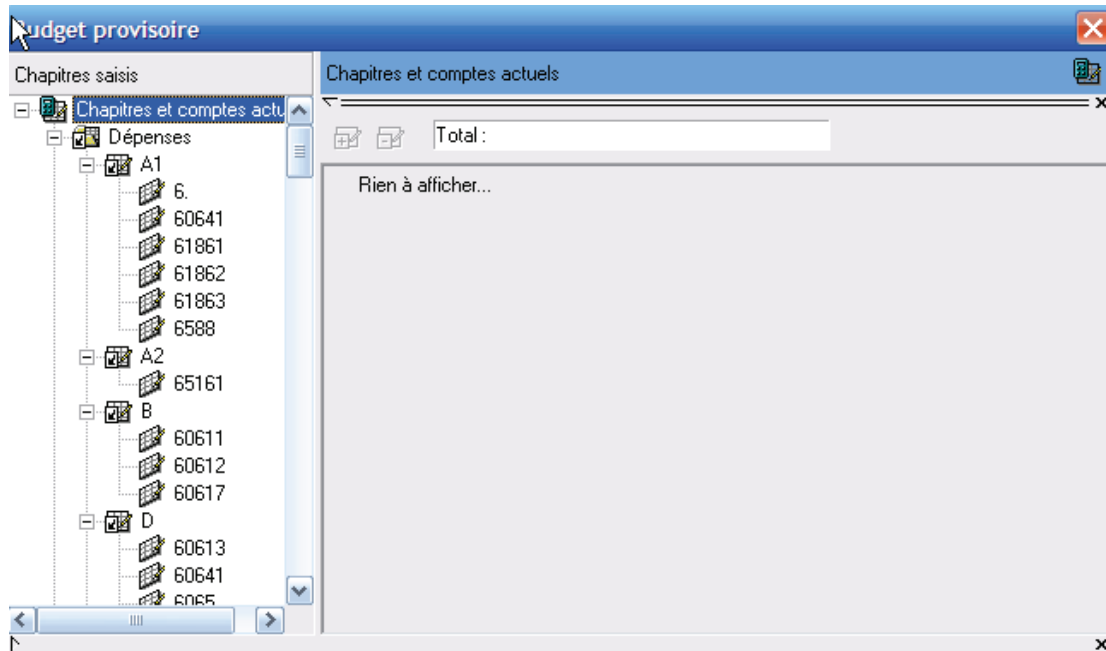
Budget provisoire		
Chapitres saisis		
Compte 6. -		
Total :		74455.00
Code de gestion	Libellé	Montant
CDI	CDI	14500.00
CFC	REPROGRAPHIE	2750.00
CONSO	CONSOMMABLES	1500.00
DISCI	DISCIPLINES	39000.00
LEAR	PROJET LEAR	1000.00
LOGIC	LOGICIELS	2000.00
PISCI	PISCINE	1500.00
REPAR	REPARATION MATERIEL	300.00
SFAC	SORTIES FACULTATIVES	9369.00
SOBL	SORTIES OBLIGATOIRES	10613.00

## FICHE TECHNIQUE

Dans cet exemple, l'utilisateur doit choisir les lignes qu'il souhaite modifier afin que le total soit égal au montant de l'exercice précédent (2009). Si l'utilisateur ne procède à aucune modification, l'avertissement suivant apparaît :



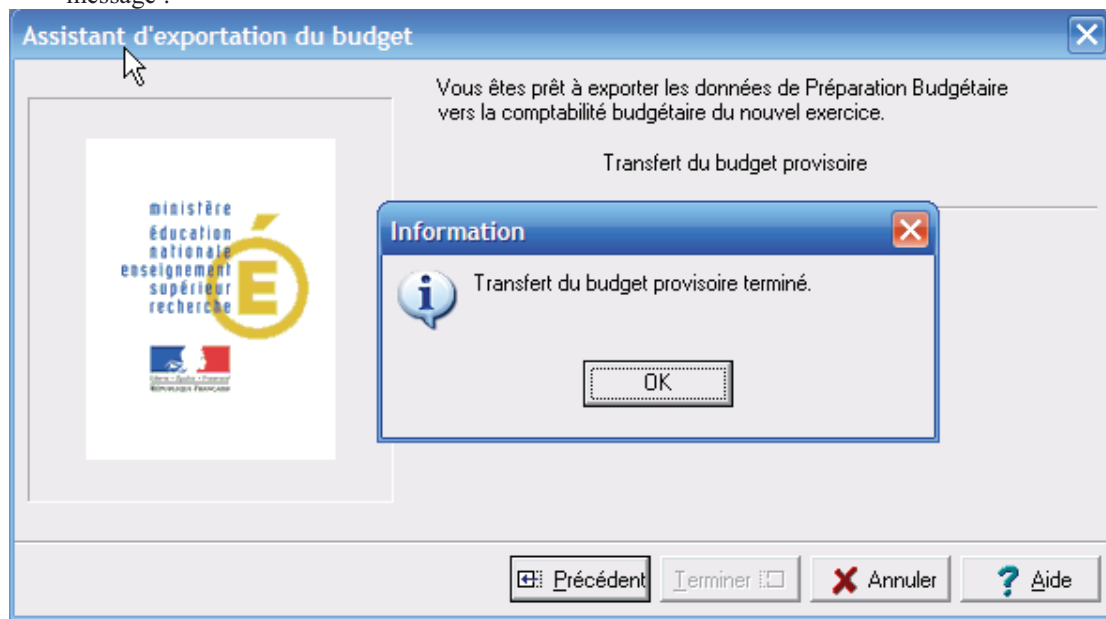
Dès la modification de la ligne, vous pouvez vous repositionner sur la ligne de menu « Chapitres et comptes actuels » en haut de l'écran et solliciter à nouveau le transfert (clic droit). Ainsi, l'application vous repositionne automatiquement sur les comptes qui doivent être modifiés.



Sinon, vous devez vous positionner sur chaque compte et dès qu'un nécessite une modification en passant au suivant, l'application affiche l'avertissement « Répartition incomplète ». Vous devez alors re sélectionner le compte précédent et procéder aux modifications.

Une fois les corrections apportées sur tous les comptes :

- Se repositionner sur la ligne « Chapitres et comptes actuels » et choisir « Transférer ». Vous obtenez le message :



A présent, il faut importer en comptabilité budgétaire 2010.

Dès que les Autorités de Contrôle ont fait connaître leur résultat :

- Reprendre les opérations en Préparation budgétaire pour transférer un budget exécutoire.